

(A)
(N^o 53.)
—

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Magloire Joseph Motte, employé à l'Administra- tion des Chemins de Fer de l'État.

(Voir le N^o 547, session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Magloire Joseph Motte a adressé une pétition à la Chambre des Représentants, le 1^{er} décembre 1846, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il est né en France, à Frélon (département du Nord), le 15 février 1812, est venu s'établir en Belgique en 1832, où il a exercé l'état de graveur sur cristaux. En 1837, il a épousé une Belge dont il a quatre enfants; en 1840, il a été admis dans l'administration des chemins de fer, où il a successivement obtenu de l'avancement; il a satisfait en France aux lois de la conscription, et les renseignements obtenus sur sa moralité tant avant qu'après son séjour en Belgique lui sont favorables. Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 37 suffrages contre 26.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.